

## MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

### Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 12 décembre 2022 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)  
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)  
Denis V. Lachance, conseiller (19 h)  
Mme Suzanne Gagnon, conseillère (19 h)  
MM. Mario Hinse, conseiller (19 h)  
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Les membres présents forment le quorum.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

**2022-12-379**

#### **Constatation de l'avis de convocation**

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que les sujets inscrits sur l'avis de convocation sont les suivants :

- ✓ Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023;
- ✓ Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2023-2024 et 2025.

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil sont tous présents;
- que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait étant donné que c'est la séance d'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-12-380**

#### **Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023**

Considérant que le maire, Réal Fortin fait lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2023 représentant des dépenses et des revenus de 3 631 447 \$.

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu d'adopter le budget 2023 tel que présenté avec des dépenses et des revenus de 3 631 447 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-12-381**

#### **Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2023-2024 et 2025**

Sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que le programme triennal d'immobilisation suivant pour les années 2023-2024 et 2025 soit adopté.

Affectation	Année 2023	Année 2024	Année 2025
Administration	1 000 \$	5 000 \$	2 000 \$

